



## AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres de l'Association des avocats et avocates de province sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 29 septembre 2012 à 10h30, dans la salle Beau Rivage A de l'Hôtel Château Cartier, à Gatineau. L'ordre du jour sera disponible sur place.

Prenez note des dispositions de l'article 28.2 adopté lors de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> octobre 2006 :

«Aucune proposition relative au Règlement général ne peut être soumise à l'assemblée générale annuelle à moins qu'un avis indiquant l'objet de cette proposition n'ait été donné au secrétaire avant le 1<sup>er</sup> août. Le secrétaire devra inclure le texte complet de cette proposition avec l'ordre du jour qui devra être remis à l'arrivée du membre au congrès.»

Me Daniel Kimpton, secrétaire  
Trois-Rivières, le 11 juin 2012.